

Itinérance au féminin : une alliance inédite pour réclamer un financement à la hauteur des besoins

Les conseils d'administration et les directions générales de 13 organismes en itinérance et hébergement pour femmes à Montréal s'unissent pour exiger un financement à la hauteur des besoins.

Montréal, 14 septembre 2026 — Alors que la campagne électorale bat son plein, les directions générales et les conseils d'administration de 13 organismes montréalais en itinérance et hébergement pour femmes unissent leurs voix pour lancer un appel urgent à l'ensemble des partis politiques. Face à l'augmentation drastique des besoins et à une instabilité financière qui menace désormais leur capacité à maintenir des services essentiels, ces gestionnaires réclament un engagement immédiat : garantir, dès le prochain budget, un financement de base juste, récurrent, prévisible et indexé au coût de la vie, établi selon les coûts réels des services et la spécificité des besoins des femmes.

Pour la première fois, ce sont les présidences de conseils d'administration, majoritairement composées de leaders du milieu des affaires, de la finance et de la gestion, qui sonnent l'alarme aux côtés des directions générales. Ces leaders s'allient pour dénoncer un modèle d'affaires devenu désuet et qui ne correspond plus à la réalité des services aujourd'hui assumés par les organismes.

Ensemble, ces 13 organismes accueillent et accompagnent chaque année plus d'une dizaine de milliers de femmes dans la région métropolitaine. Leurs services vont de l'accueil de jour à l'hébergement d'urgence, en passant par le soutien vers la stabilité résidentielle. Pourtant, aucun d'eux ne bénéficie de la prévisibilité financière nécessaire pour assurer leur bon fonctionnement à long terme. Pour l'Alliance, la lutte contre l'itinérance des femmes doit être envisagée comme un véritable projet de société, qui interpelle non seulement les organismes communautaires, mais l'ensemble des acteurs publics, économiques et sociaux.

L'Alliance, appuie et collaborera à la coalition menée par l'ancienne première ministre du Québec, **Pauline Marois**, pour la tenue d'un sommet national sur l'itinérance visant à instaurer une approche intégrée entre municipalités, organismes communautaires et réseaux de la santé, des services sociaux et de la justice. Celle-ci a tenu à saluer la démarche :

« Cette Alliance entre gouvernance et directions générales d'organismes pour femmes arrive avec un constat solide et un projet concret dans la lutte à l'itinérance sur lequel un passage à l'action rapide est possible. J'invite tous les partis à entendre leur voix et leur expertise pour accélérer le déploiement des solutions qu'elle propose, dès le lendemain des élections. » a souligné **Pauline Marois**, 30^e première ministre du Québec.

Les demandes de l'Alliance

L'Alliance demande à tous les partis politiques de considérer les mesures suivantes :

1. Un financement à la mission globale fondé sur les coûts réels des services et indexé systématiquement au coût de la vie.
2. Une réduction de la dépendance aux financements par projets, qui maintiennent les organismes dans une insécurité financière chronique.
3. Une plus grande équité entre les organismes offrant des services comparables, mettant fin aux disparités historiques injustifiées.
4. Une révision des programmes publics pour tenir compte de la croissance et de la complexité des besoins, ainsi que de l'évolution réelle des services offerts sur le terrain. La catégorie et la typologie des organismes restent trop souvent figées dans le temps, ne tenant pas compte de la croissance de leurs services.
5. Une participation formelle des organismes spécialisés en itinérance des femmes aux tables et aux processus décisionnels qui touchent le financement, les programmes et les politiques en itinérance, afin que la réalité particulière des femmes soit pleinement prise en compte dans les décisions qui les concernent.

« Nous proposons de travailler avec les autorités publiques à une méthode de financement plus prévisible, qui tienne compte à la fois de l'IPC et de l'évolution réelle des coûts des organismes. C'est une condition essentielle pour pouvoir planifier à long terme et maintenir des services de qualité » affirme **Élisabeth Deschênes**, présidente du conseil d'administration de l'organisme Le Chaînon.

Sans ajustement majeur, la conséquence est inévitable : davantage d'organismes seront contraints de réduire leurs services au moment même où les besoins sont les plus criants, aggravant ainsi les problématiques sociales.

Un modèle de financement incompatible avec la mission

Le financement actuel des organismes repose principalement sur le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), auquel s'ajoutent différentes enveloppes temporaires, notamment les mesures hivernales, le programme Vers un chez-soi et l'Entente Canada-Québec sur l'itinérance hors refuge et les campements. Bien que plusieurs de ces mesures soient reconduites année après année, elles ne permettent pas aux organismes de planifier durablement leurs services ni de garantir le maintien de leurs équipes. Ce modèle, développé à une autre époque, ne reflète plus ni l'ampleur des responsabilités assumées par le milieu communautaire ni la complexification de ses services.

Dans certains organismes, le financement accordé par femme hébergée couvre un peu moins de 40 % des coûts réels associés à l'hébergement, aux services et à

l'accompagnement. L'écart doit être comblé par la philanthropie, des collectes de fonds ou des enveloppes ponctuelles dont le renouvellement n'est jamais assuré.

Ces organismes opèrent pourtant avec la rigueur de grandes entreprises ou de services gouvernementaux, 24 heures sur 24, 365 jours par année, auprès de femmes aux prises avec des enjeux complexes : traumatismes, violence conjugale ou sexuelle, détresse psychologique, dépendances, instabilité financière et résidentielle.

« Ces organismes absorbent des crises sociales et humanitaires que l'État leur relègue, en leur demandant de toujours “faire plus avec moins”. Si cette logique de rentabilité peut s'appliquer au marché privé, elle est fondamentalement incompatible avec une mission communautaire » mentionne **Nadine Gelly**, présidente du conseil d'administration du Y des femmes de Montréal.

Des besoins plus complexes, des équipes sous pression

La réalité du terrain a changé. Les organismes constatent une hausse marquée des problématiques liées à la santé mentale, aux dépendances et à la violence, ainsi qu'une crise du logement sans précédent. Certains accueillent également des femmes accompagnées de leurs enfants, ce qui nécessite des interventions adaptées à l'ensemble de la cellule familiale et ajoute une dimension importante aux besoins auxquels les équipes doivent répondre.

Chaque situation nécessite aujourd'hui davantage d'accompagnement qu'il y a quelques années, alourdissant considérablement la charge de travail sans que le financement n'ait suivi cette évolution.

« Les femmes ont besoin d'hébergement d'urgence, d'interventions psychosociales spécialisées, d'aide pour accéder aux soins, à la justice et à l'emploi. Cet accompagnement exige du temps, une expertise pointue et une continuité de services que l'instabilité budgétaire compromet » indique **Jill Hugessen**, présidente du conseil d'administration de l'organisme Chez Doris.

Les organismes investissent massivement dans la formation de leurs équipes, mais lorsque le personnel quitte en raison de l'incertitude, l'expertise développée auprès des femmes les plus vulnérables est perdue. Cela crée un cycle coûteux de recrutement et de remplacement qui mine la qualité de l'intervention.

Le financement : un levier social, non une dépense

L'Alliance appelle les décideurs à reconnaître le rôle structurant de ces services. En intervenant en amont, ces organismes désengorgent les services d'urgence, les hôpitaux et les ressources policières et judiciaires, réduisant ainsi les coûts publics globaux.

Le financement accordé dépend encore largement aujourd'hui de la catégorie dans laquelle chaque organisme a été inscrit, parfois il y a plusieurs décennies, plutôt que des services réels qu'il offre aujourd'hui. Par exemple, un organisme initialement reconnu comme centre de jour peut ainsi recevoir **0 \$ pour les lits et les équipes d'hébergement** qu'il a développé

depuis. Selon les données compilées par l'Alliance, les écarts de financement entre des organismes offrant des services comparables peuvent atteindre jusqu'à **43 %**.

Pour davantage de détails sur les demandes de l'**Alliance des présidences de CA des organismes en itinérance pour femmes (APOIF)**, veuillez consulter la fiche technique ci-jointe.

Organismes membres de l'Alliance

Auberge Madeleine
Chez Doris
Centre des femmes de convictions de Montréal
La maison Marguerite
La rue des Femmes
L'abri d'espoir (Armée du Salut)
Le Chaînon
Le Y des femmes de Montréal
Les maisons de l'ancre
Logifem
Logis Rose Virginie
Passages
Pavillon Patricia McKenzie (Mission Old Brewery)

– 30 –

Source :

Geneviève Bordeleau, PRP, conseillère principale, Ryan Affaires publiques

(514) 318-2737 – genevieve@ryanap.com